



2875 avenue Granada
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1Y1
Tél. : 819-797-4144 / Téléc. : 819-792-2306

Granada Gold Mine annonce les dates pour le versement de dividendes

Le 11 février 2019 – Granada Gold Mine Inc. (TSX-V : GGM) (OTCPK : GBBFF) (Francfort : B6D) (la « Société » ou « Granada Gold ») annonce qu'à la suite de son communiqué publié le 5 février 2019, la Société distribuera son quatrième et dernier dividende annuel de 2 500 000 unités de Canada Cobalt Works Inc. (« Canada Cobalt ») le 25 février 2019 à ses actionnaires inscrits aux registres en date du 20 février 2019, au prorata de leur actionnariat, sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Les unités de Canada Cobalt qui seront distribuées seront assujetties aux retenues d'impôt applicables.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital social de Canada Cobalt et d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de Canada Cobalt le ou avant le 15 septembre 2019, au prix d'exercice de 0,10 \$ par action ordinaire.

La distribution des unités de Canada Cobalt aux actionnaires de la Société inscrits aux registres sera effectuée au prorata de leur actionnariat, selon les modalités suivantes :

- Les 2 500 000 unités de Canada Cobalt seront distribuées le 25 février 2019.
- La date ex-dividende sera le 19 février 2019 – à compter de cette date, les nouveaux actionnaires ne recevront pas le dividende.
- La date d'inscription aux registres sera le 20 février 2019 – la date à laquelle les actionnaires admissibles au versement de dividende seront reconnus.

À propos de Granada Gold Mine Inc.

Granada Gold Mine Inc. poursuit le développement de la propriété aurifère Granada près de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété englobe l'ancienne mine d'or de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or à une teneur de 10 grammes par tonne d'or dans les années 1930, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. Environ 120 000 mètres de forage ont été complétés sur la propriété jusqu'à présent, ciblant principalement la zone LONG Bars en extension, laquelle s'étend sur une distance latérale de 2 kilomètres d'est en ouest, le long d'une structure potentiellement minéralisée de 5,5 kilomètres. La très prolifique Faille de

Cadillac, d'où plus de 50 millions d'onces d'or ont été produites au cours du dernier siècle, traverse la partie nord de la propriété Granada selon un axe qui s'étire de Val-d'Or à Rouyn-Noranda au Québec.

La Société est en possession de tous les permis requis pour entreprendre la première phase d'exploitation minière, le « démarrage graduel », qui permettra à la Société d'extraire jusqu'à 550 tonnes par jour et de produire jusqu'à 675 000 tonnes de minerai sur une période de trois ans. De plus amples renseignements sont disponibles au : www.granadagoldmine.com.

« Frank J. Basa »

Frank J. Basa, P. Eng.
Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Frank J. Basa, P. Eng., président et chef de la direction, au : 1-819-797-4144 ou
Wayne Cheveldayoff, Communications, au : 416-710-2410 ou à l'adresse :
waynecheveldayoff@gmail.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur le calendrier et le contenu des programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention de titres de propriété, les procédés potentiels de récupération minérale, etc. Les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futures et par conséquent, impliquent des risques et des incertitudes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats présentement anticipés dans de tels énoncés.